

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 1 mois 2 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 2,50 6.— 10.— 20.—
 Étranger 4.— 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue Saint-Pierre 7
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Journal politique, religieux, social

Canton	1 ^{re} insertion	20 cent.	la ligne
	les suivantes	15 "	
Suisse	1 ^{re} insertion	25 "	ou
	les suivantes	20 "	
Étranger	1 ^{re} insertion	30 "	soit
	les suivantes	25 "	
Réclames	1 ^{re} insertion	55 "	espaces
	les suivantes	50 "	

Nouvelles du jour

Le nouveau ministère allemand.

M. Lloyd George et les intérêts anglais.

Le nouveau ministère allemand est constitué sous la présidence de M. Fehrenbach, du Centre catholique, ancien président du Reichstag et de l'Assemblée nationale. M. Fehrenbach a reçu hier l'investiture comme chancelier.

Le cabinet est composé de catholiques, de conservateurs-libéraux et de radicaux. Huit portefeuilles sont déjà attribués; M. Fehrenbach cherche encore trois collaborateurs. Le Centre s'est adjugé jusqu'à présent trois portefeuilles, outre la présidence: ceux des finances (M. Wirth), des postes (M. Giesberts); du ravitaillement (M. Hermès); les conservateurs-libéraux ont fourni le ministre de la justice (M. Heintze) et celui du Trésor (M. de Kardorf); les radicaux ont l'Intérieur (M. Koch) et la défense nationale (M. Gessler).

Le ministère des affaires étrangères a été confié à un homme pris en dehors des partis, M. Simons, qui a déjà été au feu comme membre de la délégation allemande à Versailles. Il fallait quelqu'un dont les nerfs et l'estomac eussent fait leurs preuves, pour affronter la conférence de Spa.

Le Reichstag, compta 466 députés, dont voici la répartition au point de vue politique:

Socialistes majoritaires	112
Socialistes indépendants	81
Centre catholique	68
Droite monarchiste	66
Conservateurs-libéraux	62
Radicaux	45
Catholiques bavarois	21
Hanoviens	5
Agrariens libér. bavarois	4
Communistes	2

Les socialistes gouvernementaux ont perdu 52 sièges et le parti radical 30.

Le parti socialiste indépendant a gagné 59 sièges, le parti conservateur-libéral 39, la droite monarchiste, 24.

Le Centre catholique est diminué de 21 mandats en tant que parti gouvernemental; ces 21 mandats, occupés par des députés catholiques bavarois, ont passé à l'opposition.

Les territoires à plébiscite, où les élections n'ont pu être effectuées et qui ont gardé leur ancienne députation, sont représentés par 18 socialistes, 9 catholiques, 9 radicaux, 4 monarchistes et 2 conservateurs-libéraux, compris dans les chiffres ci-dessus.

26,017,590 électeurs ont voté; leurs suffrages se sont distribués comme suit:

Socialistes majoritaires	5,614,000
Socialistes indépendants	4,894,000
Monarchistes	3,736,000
Conservateurs-libéraux	3,606,000
Centre catholique	3,540,000
Radicaux	2,202,000
Catholiques bavarois	1,171,000
Communistes	442,000
Hanoviens	319,000
Agrariens bavarois	218,000

Dans les élections à l'assemblée nationale, qui eurent lieu en janvier 1919, les trois partis qui ont constitué pendant un an le bloc gouvernemental — c'est-à-dire les socialistes officiels, les catholiques et les radicaux — avaient réuni 20 millions de suffrages; le 6 juin, ils n'en ont recueilli que 11 millions 300,000. Le drapeau socialiste a été déserté par 4 millions 600,000 électeurs qui ont passé au camp socialiste dissident; le parti radical a perdu 2 millions 700,000 électeurs qui se sont ralliés au parti conservateur-libéral; le Centre catholique gouvernemental a été abandonné par 1,700,000 partisans, dont un million d'électeurs bavarois qui ont suivi la bannière fédéraliste du Dr Heim et le reste d'électeurs qui ont donné leur voix au nouveau parti chrétien-

mentaires à Rome n'eurent pas à s'occuper des relations entre le Vatican et la France et qu'ils s'attachèrent uniquement à suivre les fêtes elles-mêmes.

La Suisse et le Saint-Siège reprennent les rapports officiels

L'établissement d'une nonciature à Berne

Berne, 21 juin.

Le Conseil fédéral, saisi du désir du Saint-Siège de voir transformer en poste diplomatique officiel et permanent la mission remplie à Berne au cours de la guerre par le représentant officieux du Pape, a décidé de répondre favorablement à ce vœu et d'agréer l'établissement d'une nonciature pontificale à Berne.

Le Conseil fédéral a pris en considération le vœu exprimé par les catholiques suisses que la nonciature, supprimée à l'occasion du Kulturkampf, fut rétablie et le fait qu'une entente parfaite n'a cessé de régner entre le Conseil fédéral et le Saint-Siège, pendant les événements de la guerre, entente qui a eu pour fruit, notamment, l'œuvre suisse de l'internement des prisonniers de guerre malades.

On nous mande de Berne à ce sujet:

Le projet de rétablissement des relations officielles entre la Suisse et le Saint-Siège était dans l'air depuis quelque temps. Tout contribuait à faire souhaiter la transformation en nonciature régulière de la représentation officieuse que le Saint-Siège entretenait à Berne depuis le mois de juillet 1915.

Si l'institution de cette représentation officieuse n'a été possible que sous l'empire des circonstances extraordinaires de la guerre, le projet de rétablissement de la nonciature n'était réalisable que dans une atmosphère d'apaisement religieux complet.

La belle attitude des catholiques suisses durant la crise que la patrie suisse a traversée pendant ces six dernières années a créé cette atmosphère favorable, définitivement purifiée des souvenirs douloureux du Kulturkampf. La réconciliation officielle de la Suisse avec le Saint-Siège est un acte de reconnaissance du gouvernement fédéral envers les catholiques suisses et un acte de justice.

Depuis 1873, où, au plus chaud de la lutte politico-religieuse, le Conseil fédéral notifia au chargé d'affaires du Saint-Siège, Mgr Agnozzi, la rupture des rapports diplomatiques, les temps ont changé. Le Saint-Siège et le Conseil fédéral sont restés depuis longtemps en relations amicales. La grande guerre les a rendus collaborateurs d'une même œuvre de charité en faveur des victimes de la catastrophe. Depuis juillet 1915, un représentant officieux du Saint-Siège résidait à Berne, et le gouvernement fédéral n'a eu qu'à se féliciter du concours puissant et intelligent que Mgr Marchetti et Mgr Magliano ont fourni, avec un tact parfait, aux initiatives du Conseil fédéral. La Suisse n'a qu'à se louer des services que le Saint-Siège lui a rendus en cette matière.

La ville fédérale est devenue, depuis la guerre, un centre diplomatique important, pour les mêmes raisons, à peu près, pour lesquelles le Vatican a su s'accroître sans cesse le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège; à l'exception des Etats scandinaves, tous les pays de l'Europe sont entrés en relations officielles avec Rome. Il était naturel que la Suisse et le Saint-Siège donnassent un caractère analogue à leurs rapports officieux, cela d'autant plus que l'action diplomatique que le Saint-Siège et la Suisse pourront avoir à exercer désormais s'inspirera d'une même préoccupation: servir la paix générale et travailler à la réconciliation des peuples.

Le rétablissement des relations diplomatiques officielles entre le Saint-Siège et le Conseil fédéral n'implique pas la création d'un ministre suisse spécial à Rome; il en sera comme par le passé, où le Saint-Siège avait un nonce en Suisse sans que la Suisse eût un ambassadeur auprès du Vatican; le nonce du Saint-Siège à Berne entrera en fonctions l'automne prochain, probablement.

La nonciature pontificale en Suisse qui, depuis le milieu du 16^{me} siècle, a eu un caractère permanent, renaît, grâce au changement des temps et à l'évolution des esprits, grâce à la bonne volonté du gouvernement fédéral; auquel le peuple catholique sera profondément reconnaissant.

Le Conseil fédéral s'était assuré de l'assentiment des chefs politiques des différents partis. Ceux qui aiment leur pays salueront la décision du Conseil fédéral comme un acte de bonne politique, au point de vue interne comme au point de vue diplomatique.

Jeanne d'Arc et Nicolas de Flue

Berne, 19 juin.

La conférence de M. Gonzague de Reynold sur Jeanne d'Arc et Nicolas de Flue a attiré, hier soir, un si grand nombre de personnes que la spacieuse salle de la bourgeoisie, au Casino, fut trop petite. Le public distingué qui a répondu à l'invitation de la Société d'études françaises et de la société Renaissance a été attiré, comme l'a dit M. le professeur Leclère, par la gloire qui chante — qui chante l'héroïsme et la sainteté de Jeanne d'Arc et de Nicolas de Flue. Cela prouve que le culte des héros subsiste.

Quant aux grands hommes et des héros, on affirme qu'ils sont immortels, cela ne veut pas seulement dire, nous explique M. de Reynold, qu'ils sont entrés dans l'histoire; cela veut dire que leur esprit au milieu de nous continue de vivre et d'agir. Mais mieux que les héros, les saints, ces vases d'élection, selon l'expression de la liturgie catholique, contiennent de vivre, parce qu'ils ont atteint les rivages de l'infini et de l'éternité. Le rayonnement, l'intensité de la lumière qu'ils répandent dépend de l'huile que contient le vase. Plus l'huile est pure, débarrassée des scories de l'égoïsme et des passions, plus la flamme est vive et claire. Les déshérences, la foi, la pureté du cœur exaltent l'intelligence.

Le héros surgit à une heure de crise; son action est courte, le temps de sauver une cause. Le saint entre dans sa vocation par un chemin plus long, car sa mission commence lorsque le trésor à sauver est celui des âmes. Or, à la fin du moyen âge, il y avait grande pitié, au royaume de France; il y avait grande pitié pour le peuple, grande pitié pour l'Eglise. Jeanne d'Arc a été un chevalier et un évêque à la main, est entrée dans une époque en décomposition, elle y est entrée comme un printemps. Or, toujours le printemps triomphe de l'hiver, malgré parfois ces retours offensifs que, chez nous, on appelle des « rebuses ».

La lassitude et l'ingratitude dont nous souffrons actuellement étaient aussi le mal du XV^{me} siècle, car toutes les époques malades se ressemblent. Un monde est fini, une civilisation s'épuise; personne ne voit poindre l'aube d'une amélioration. Le monde est partagé entre l'ennui, les grosses gaietés bruyantes, le désespoir avec, par intermittence, des crises de révolte. La foi manque, et les hommes manquent aussi. On constate l'affaiblissement de la volonté, l'égoïsme, le matérialisme. C'est la dissociation de la société et celle de l'individu. L'idée de la mort s'exaspère; elle se détache des croyances qui lui donnent sa valeur morale. Au christianisme suave du XIII^{me} siècle, qui, au delà de la mort, montre le bonheur des élus, succède un christianisme angoissé et réaliste. Le XV^{me} siècle est l'époque de la Danse macabre qui entraîne tout le monde dans sa ronde hideuse. La France allait-elle donc aussi mourir politiquement et intellectuellement? Son état était tel qu'il ne lui restait qu'à se renouveler ou à disparaître. Il lui fallait un grand homme de guerre pour le délivrer de l'étranger, un héros pour sauver son roi, une sainte pour sauver son âme. Jeanne d'Arc fut tout cela.

Elle était fille du peuple; j'entends par peuple cette communauté qui a ses assises stables sur la terre des aïeux et non pas ces masses errantes sans lien entre les morts et les vivants. Elle naquit dans les Marches de Lorraine, où elle respira l'atmosphère d'un triple amour traditionnel pour la terre, pour le roi et pour Dieu. Elle fut l'incarnation de sa race. Les races et les peuples ont en eux de l'éternité. Les fois, les régimes meurent pour que les peuples vivent. Les hommes passent, les peuples durent. Tant qu'un peuple veut vivre, il vivra. Tant qu'il reste fidèle à sa mission, qu'il garde son âme, il peut revivre, fut-il lié au fond d'une tombe avec une épithape. La conscience populaire, faite du bon sens et du mysticisme du terrien, agit comme une sève, travaille, suscite des résistances locales, invente un miracle, découvre une prophétie et soudain, elle trouve une issue, une incarnation, elle trouve Jeanne d'Arc.

La conscience que le peuple avait des maux dont souffrait l'Eglise rendit sa foi plus ardente, plus agissante. Le salut de la France fut d'avoir lié sa cause à celle de l'Eglise. Jeanne a mis en acte son peuple; tout de suite, le peuple de Jeanne s'est reconnu en elle, parce que le héros est envoyé au peuple pour confondre la sagesse des sages et la prudence des prudents. Une des caractéristiques du héros, c'est le désaccord entre le héros et ceux qui détiennent le pouvoir. La politique n'aime pas les héros et elle s'arrange pour n'en jamais avoir.

Mais pour être ce que Jeanne d'Arc a été, il ne suffisait pas qu'elle fût une héroïne, il

fallait qu'elle fût une sainte. Pour comprendre cela, il faut savoir ce que c'est qu'un saint. Un saint n'est pas un exalté, au contraire; il possède la tranquillité, la simplicité; il est gai, il n'a jamais les nerfs malades, la volonté domine chez lui les passions; il n'est pas utopiste mais constructeur; il connaît les hommes; il a le sens du possible, le respect de la vie et l'amour de la nature. D'après les faux savants qui traitent Jeanne d'Arc d'hystérique, tout ce qui est l'honneur de l'humanité, tout ce qui dépasse la médiocrité, les plus belles œuvres de l'esprit et du cœur, tout cela relèverait de la clinique et, pour être sain et normal, il faudrait être une brute! Jeanne d'Arc a la clarté, la vivacité, le réalisme, la logique de l'esprit français; elle a le sens politique, réalisation la plus élevée du sens pratique; elle est sainte; elle a le sens inflexible de la justice, une grande charité; elle incarne la chasteté et la foi et cela manque, grands hommes et héros y compris, à presque tous les hommes. C'est pourquoi le monde a encore plus besoin de saints que de héros. C'est pourquoi à l'heure décisive la Suisse eut besoin de Nicolas de Flue.

Jeanne naquit en 1412 et Nicolas en 1417. L'action de la première eut lieu au commencement du siècle, l'intervention de l'autre dans la seconde moitié. La mission de Jeanne de Domremy et de Nicolas du Ranft est identique: sauver un peuple de la mort politique et spirituelle. Car les saints ne vivent pas en égoïsme; ils ne sont pas non plus toujours plongés dans la contemplation, parce que le regard se fatigue à fixer le soleil. La sainteté consiste à aimer Dieu et, par amour pour Lui, à aimer le prochain. Les saints aiment leur patrie, car c'est un devoir. L'amour de la patrie est renfermé dans le commandement de l'amour du prochain. Le patriotisme possède le caractère religieux, et ce n'est qu'à cette condition qu'il ne dégénère pas en chauvinisme. Même chez la guerrière il n'y a point de haine; elle n'a jamais tué un ennemi de sa main. Répondant au juge qui lui demandait: « Le bon Dieu aime-t-il les Anglais? elle répondit: « Je n'en sais rien; en tout cas, il ne les aime pas en France, puisqu'il m'a donné mission de les bouter hors du royaume. »

Frère Nicolas donna aux Confédérés ce sage conseil: « Ne vous mêlez pas des affaires des puissants. C'est-à-dire ne soyez pas l'instrument de leurs ambitions, n'ayez pas leurs goûts de conquête. »

Le patriotisme du paysan est conservateur, protecteur, défenseur. Le paysan ne travaille pas pour lui seul, il travaille pour des générations; il sait l'effort qu'exige la possession complète d'un petit coin de terre et il ne pense pas aux conquêtes. Il vit en contact avec le passé et avec l'au-delà. Les cloches que Jeanne d'Arc aimait tant, les cloches qui sonnent au-dessus de la présence réelle, là-bas dans les hautes montagnes de l'Unterwald, les cloches sont pour le paysan les voix confondues de la terre, des morts et de Dieu. Le paysan est tenace, actif et silencieux. Mais, lorsque son droit, sa liberté et son indépendance sont menacés, il se lève et, sans discours, il fait de sa faux une hallebarde. Le paysan n'entreprend la guerre que lorsqu'elle est la dernière ressource de l'indépendance de son pays; il donne le sang de ses veines pour sauver les sœurs de son front.

Le patriotisme de Jeanne d'Arc et de Nicolas de Flue eut à se manifester dans des circonstances opposées. La France mourante avait besoin d'être galvanisée par la victoire, d'être délivrée de l'envahisseur. La Suisse envahie de gloire par les guerres de Bourgogne avait besoin d'un geste pacificateur. Il y a entre ces deux événements un rapport historique étroit et direct. Le royaume de France avait deux ennemis: les Anglais et les Bourguignons. Dans la suite, les Suisses s'allièrent au successeur de Charles VII, et, en trois coups de hallebarde, à Grandson, à Morat et à Nancy, chassèrent les Bourguignons.

Jeanne d'Arc fut le champion du droit, Nicolas de Flue l'arbitre de la paix. Il nous égarne le regard civil par un compromis longuement réfléchi.

Au cours de la guerre de 1914, des esprits bornés ont voulu s'opposer Nicolas de Flue à Jeanne d'Arc. Rien n'est plus faux. Chaque peuple a sa mission. Il y a une Marie et une Jeanne. Il y a une Jeanne d'Arc de France et Nicolas d'Helvétie. Leur mission a la même fin suprême: la reconstruction du monde.

La France victorieuse a sauvé le droit; maintenant, c'est l'heure de la Suisse. Elle n'a pas à se faire entendre comme les grandes cloches de Reims, mais doucement, persévérément, comme tintait la petite cloche du Ranft, car, pour refaire le monde, il faut l'alliance entre l'esprit de Jeanne et l'esprit de Nicolas; il faut la collaboration des peuples, sans détruire le patriotisme; il faut les harmoniser. Chacun doit concourir au bien de tous; chaque peuple doit être persuadé qu'il a une mission à remplir; cette mission, c'est ce qui spiritualise le patriotisme. Ce fut la caracté-

l'étranger des âges de foi ou fleurit la chrétienté.

Ces temps, nous avons besoin qu'ils reviennent. Un peuple existe et vit pour une fin qui le dépasse. Chacun a son devoir; c'est pour quoi, selon la parole du Père Serpillanges, les frontières sont sacrées, mais elles ne doivent pas être des cloisons étanches.

Regards, en un tryptique, Jeanne d'Arc en armure blanche et Nicolas de Flue en robe de bure grise, agenouillés au pied de la Croix, et répons de la belle prière de la liturgie catholique: « O Dieu, qui as donné à tes fils le globe pour le cultiver, fais qu'ils n'aient qu'un cœur et qu'une âme comme ils n'ont qu'une seule demeure. »

Ce résumé ne peut donner qu'une faible vision de la fresque grandiose que représente cette conférence, soulignée à plusieurs reprises par de vigoureux applaudissements. Cette fresque, M. G. de Reynold a su l'éclairer de la lumière de la foi, la dessiner avec une précision historique, et la colorer de toute la magie de son style poétique.

La présidence des Etats-Unis

New-York, 20 juin. M. Mac Adoo, gendre du président Wilson et ancien secrétaire d'Etat à la Trésorerie, était considéré comme le futur candidat du parti démocrate. Or il ne sollicitera même pas les suffrages des représentants démocrates à la convention de San-Francisco. « Ma décision est irrévocable », a-t-il dit. On remarque que c'est là de la part du gendre du président une sorte d'abdication du prince héritier. Les raisons de cette retraite sont obscures. Les favoris du parti sont maintenant l'atorney général Palmer et le gouverneur de l'Etat de l'Ohio, M. Cox.

Démenti

Une dépêche d'une agence hollandaise annonce, de source bien informée, que les bruits selon lesquels l'ex-impératrice Augusta-Victoria serait agonisante sont sans fondement.

NOUVELLES DIVERSES

Des informations de Rome au Corriere della Sera disent que la grève des cheminots des lignes secondaires continue à outrance. — Le comité central du parti socialiste du Wurtemberg a décidé, dimanche, par 57 voix contre 25, que les socialistes ne feraient plus partie du gouvernement wurtembergeois. — Le nouveau ministre norvégien, constitué sous la présidence de M. Halvorsen, appartient en majorité à la droite. — Les communications sont coupées depuis dix jours entre Téhéran (capitale de la Perse) et Reicht où sont entrés les bolchévistes.

NÉCROLOGIE

M. Adolphe Carnot De Paris, on annonce la mort, à 81 ans, de M. Adolphe Carnot, ancien président de l'Alliance démocratique. Il était le frère du président Sadi Carnot.

ARCHÉOLOGIE

Travaux A Ratté près Saugans, on a mis au jour par hasard des vestiges d'habitations et des restes humains enfouis à une grande profondeur dans un terrain d'alluvion. On croit avoir retrouvé un village que la légende dit avoir été enseveli sous un éboulement dans des temps très anciens.

PETITE GAZETTE

Angleterre et France On dit que la ville de Mézières, adoptée par Manchester, s'appellera désormais Mézières-le-Manchester. Une association s'est constituée en Angleterre, sous le nom de « Ligue britannique de secours », dans le but de trouver une ville anglaise comme marraine de chaque ville ou village dévasté de France. En attendant que les Allemands aient payé leurs dégâts et réparé les ruines, les villes d'Angleterre prêteront de l'argent à un taux très bas et enverront du linge et des meubles aux habitants de leurs villes-filles. M. Gwynne, rédacteur en chef du Morning Post, est à la tête de ce mouvement d'entraide.

Echos de partout

MESURES DE CAPACITÉ Dans la rue Saint-Honoré, à Paris, non loin des magasins du Louvre, se trouve un établissement où l'on boit exclusivement du café. Ce débit comprend deux salles: une au rez-de-chaussée, une au premier étage. Dans ces deux salles se trouvent apposées des pancartes portant le texte suivant: Petite tasse... 0 fr. 30 Grande tasse... 0 fr. 40

Un consommateur curieux fit un jour une expérience. Il demanda une petite tasse et une grande tasse, but le contenu de la petite tasse puis y versa le café qui se trouvait dans la grande. Il put ainsi constater que la grande tasse et la petite tasse avaient exactement la même contenance, bien que leur forme différente pût justifier l'illusion créée par la pancarte. Il fit part de sa découverte au patron, qui lui répondit avec un bon sourire: — Eh bien, maintenant que vous connaissez le truc, vous n'avez qu'à prendre toujours des petites tasses, vous gagnerez deux sous.

VEUX SOCIALISTES

Quelques desiderata socialistes pour les prochaines grèves: 1° Les agents de l'autorité seront désarmés. 2° Les coups portés aux agents ne seront pas comptés. 3° Après la grève, les agents de police seuls seront poursuivis.

MOT DE LA FIN

Chez l'ébéniste: — Je voudrais un salon complet... ce que vous avez de mieux. — Très bien, madame. Quel style? Louis XV, Louis XVI? — On m'a beaucoup parlé d'un salon littéraire...

Confédération

Le siège de la Société des nations

Après une communication de source autorisée, il se confirme que le gouvernement français a envoyé au Conseil fédéral une note officielle au sujet de la question de la Ligue des nations. Le gouvernement français déclare, dans cette note, que la communication faite en son temps par l'ambassadeur Allié au président de la Confédération concernant le siège de la Ligue correspond exactement à la manière de voir du gouvernement français. A la suite de cette communication, il n'y a plus lieu d'appréhender une modification de l'article 7 du pacte de la Société des nations qui indique Genève comme siège de la Ligue. La conférence des Etats, membres de la Société des nations, qui, probablement, se réunira à Bruxelles, s'occupera uniquement de la date du transfert à Genève du secrétariat de la Ligue des nations.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant la perception de l'impôt sur les bénéfices de guerre en 1920. L'arrêté modifie et complète l'arrêté fédéral du 18 septembre 1916, et dit notamment: « Si une année commerciale s'étend sur deux années fiscales, le revenu net de cette année commerciale est réparti proportionnellement entre les deux années fiscales. On considère comme revenu moyen annuel au minimum le 8 % du capital propre du contribuable placé par lui dans son entreprise ou un montant de 15,000 francs. Ces minima sont également pris pour base de l'impôt si le contribuable n'a commencé une entreprise en Suisse qu'après le 1er juillet 1914. Est considéré comme capital propre du contribuable placé par lui dans son entreprise: a) pour les particuliers et les sociétés en nom collectif et en commandite la moyenne du capital propre tel qu'il ressort des bilans de clôture des années précédentes; b) pour les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions et les sociétés coopératives, les capitalisations ou le capital social versé au début de l'année fiscale. »

Genève et le Conseil fédéral

Dans la lettre du Conseil fédéral au gouvernement de Genève au sujet de la fermeture du triport du Léman, le département de justice a employé à deux reprises l'expression: Le Conseil d'Etat du canton de Genève est sommé... Le gouvernement genevois a répondu par une protestation où on lit: « La blessure gratuite faite à l'honneur d'un canton confédéré qui n'a jamais donné lieu à aucune mesure de rigueur de la part de la Confédération suisse sera vivement sentie par notre population genevoise, qui n'est pas accoutumée à des ultimatum sans raison et notre devoir est de vous faire part de notre surprise et de celle du peuple genevois. »

Le débat sur les légations

Le correspondant fédéral de la Nouvelle Gazette de Zurich blâme le discours de M. le conseiller national Abt à propos des légations. Il dit que M. Abt a généralisé à l'excès, qu'il a dépassé la mesure et qu'il a contrevenu aux règles parlementaires, en ce qu'il a surpris le chef du département politique par son attaque, après avoir gardé un silence complet dans le débat de la commission. D'un autre côté, la Nouvelle Gazette de Zurich prend la défense de M. Schulthess contre la Gazette de Lausanne.

Des automobiles postales

L'administration militaire met à la disposition de l'administration des postes, pour le service postal, 100 camions automobiles.

Une bonne décision

Le Conseil d'Etat des Grisons fait savoir que, étant donné le grand nombre d'invitations qui lui reçoit de sociétés de tous genres, il ne se fera représenter officiellement que dans les fêtes ayant un caractère cantonal ou fédéral, ou s'il s'agit de manifestations économiques et scientifiques.

Les chimistes

La Société suisse des chimistes analytiques a tenu son assemblée annuelle à Interlaken, sous la présidence de M. Evéquo, chimiste cantonal, à Fribourg. Plusieurs discours ont été prononcés sur des sujets scientifiques. Baden a été désigné comme lieu de la prochaine assemblée.

Le colonel Bohny

Le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge, qui a été en service actif depuis 1914, vient d'être licencié par le Conseil fédéral. Il a quitté Berne pour aller reprendre l'exercice de la médecine à Bâle.

Le honteux boycottage de la Hongrie

Sous ce titre, le Journal de Genève publie un communiqué de l'Union syndicale suisse, puis il ajoute: « Il est absolument inadmissible qu'une Union syndicale se permette d'encourager le boycottage d'un Etat décoré par des Unions ouvrières: c'est une usurpation des pouvoirs du gouvernement absolument intolérable, et c'est une honte que, dans les milieux même où l'on a le plus protesté contre le blocus pendant la guerre, on entreprenne d'affamer un peuple pendant la paix. »

Au Conseil national

Berne, 21 juin.

Le président déclare que la Chambre aura cette semaine à liquider les affaires suivantes: Mari, gestion et postulats; mercredi matin et après midi, retraites nationales; jeudi matin, Assemblée fédérale; après midi, comptes de la Confédération, etc.; vendredi matin et probablement après midi: rapport sur les pleins pouvoirs; samedi, divergences.

La Chambre aborde la gestion du Conseil fédéral pour 1919.

Au sujet de l'administration générale, le rapport relève que le Conseil national a eu 75 séances en 1917, 106 en 1918 et 113 en 1919, tandis que cette année les Etats n'en ont eu que 89. La commission estime que la révision de la loi sur les rapports entre les deux Chambres s'impose absolument.

A ce propos, M. de Dardel fait deux réserves. Il est opposé à l'institution d'un collège d'anciens, à l'instar du Reichstag; il est également opposé à la réduction du nombre des membres des commissions. Il est nécessaire que tous les groupes continuent à y être représentés.

M. Jaeger, rapportant sur le Département politique, déclare que, contrairement à des allégations de presse, il n'a eu aucune part, ni directe, ni indirecte, au discours prononcé la semaine dernière par M. Abt.

La commission émet un certain nombre de critiques auxquelles répond M. Motta. Il est inexact qu'il ait pléthore de personnel au Département politique; le nombre des employés de chancellerie est tombé de 66 à 44, bien que le nombre des affaires n'ait pas sensiblement diminué. La commission s'étant étonnée de ce que le chancelier n'assiste pas aux séances de la délégation des affaires étrangères, M. Motta dit qu'un simple secrétaire du Département suffit pour noter les principales décisions.

A cette occasion, M. Motta déclare, pour répondre à certaines allégations de presse, que les relations les plus cordiales existent entre les membres du Conseil fédéral et que, en particulier, M. Schulthess, loin de mener campagne contre le Département politique, est déclaré partisan de la stabilité de ce Département.

M. Motta déclare, en terminant, que les négociations relatives aux zones genevoises vont être reprises à Paris.

Aux affaires intérieures, M. de Dardel déclare que le moment est venu d'admettre des circonstances atténuantes en faveur des déserteurs et des rétractés nés en Suisse, mais il faut mettre fin le plus tôt possible au régime des doubles nationalités, qui n'est plus admissible sous l'égide de la Société des nations. Il constate que, depuis vingt ans, toutes les entreprises suisses d'émigration ont échoué. En passant, l'orateur salue avec plaisir la substitution du mot « fédéral » au mot « suisse » dans les actes fédéraux.

MM. Zschokke et Genoud rapportent sur diverses divisions du département de l'intérieur. A 8 heures, la discussion est interrompue et la suite renvoyée à mardi matin.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Chaussures à prix réduits

Dans le courant du mois de mai, des pourparlers ont été engagés auprès du Département fédéral de l'économie publique en vue de la continuation de la vente des chaussures à prix réduits commencée l'automne passé. Les représentants de l'industrie de la chaussure se sont déclarés prêts à continuer, jusqu'à la fin de l'année courante, la fourniture de ces chaussures, au prix de revient. Ils ont cependant fait remarquer que la hausse des salaires qui s'est produite depuis l'automne dernier a eu pour effet d'augmenter le prix de revient de 5 %. Les prix seront donc de 36 à 38 fr. pour les chaussures d'hommes, de 30 à 33 fr. pour les chaussures de dames, de 20 à 32 fr. pour les chaussures de garçons et fillettes et à partir de 12 fr. pour les chaussures d'enfants. Chacun pourra donc acheter des chaussures à bon compte.

Pour protéger les banques

Menaçé par les revolvers pointant hors de deux « blockhaus », un malandrin qui avait présenté un faux chèque à la Pacific Bank, à New-York, tenta de s'enfuir; mais des portes s'élevèrent automatiquement fermées, l'individu fut pris.

A la suite de nombreux vols à main armée, les banques d'Amérique ont introduit ce système vraiment efficace: le caissier n'a qu'à presser un bouton et, aussitôt, son comptoir se relève et le couvre tandis que du plancher monte un « blockhaus », et que les portes se ferment.

D'autres fois, ces « blockhaus » sont ménagés dans les murs, et, dans les grandes banques, ils sont constamment occupés par un ou deux gardiens armés.

Les grands express

Dès aujourd'hui fonctionneront les premiers des grands trains internationaux: le « Paris-Prague-Varsovic-Vienne-Express » et le « Ostende-Prague-Varsovic-Vienne-Express », assurés par les relations directes entre la France, la Belgique, l'Allemagne, la Tchéco-Slovaquie et la Pologne, ainsi qu'entre la France, la Belgique et l'Autriche.

Ces trains, composés uniquement de wagons-lits, de wagons-salons, de wagons-restaurants et de fourgons de la Compagnie des Wagons-Lits, et destinés à devenir quotidiens, auront lieu, provisoirement, trois fois par semaine. Ils partiront de Paris, de Boulogne et d'Ostende (double correspondance d'Angleterre), les dimanches, mardis et jendis, et seront dirigés, à grande vitesse, sur Strasbourg, le premier, au départ de Boulogne et de Paris, par Bar-le-Duc

et Nancy, le second, au départ d'Ostende, par Bruxelles, Luxembourg et Metz, de Strasbourg, ces deux trains partiront: l'un sur Varsovic par Stuttgart, Nuremberg, Marienbad, Carlsbad et Prague; l'autre sur Vienne, à traversément Budapest et les au delà, par Carlsruhe, Munich et Salzbourg.

Grâce aux ententes intervenues entre les différents Etats traversés par ces nouveaux trains, les visites de police et de douane obligatoires seront réduites à un strict minimum.

L'œuvre de la Croix-Rouge

Genève, 22 juin. L'explorateur Nansen, venu de Londres pour s'entretenir avec le Comité international de la Croix-Rouge au sujet du rapatriement des prisonniers retenus en Sibérie, a été reçu lundi après midi par le comité international présidé par M. Ador. A cette conférence assistait également M. Frick, délégué général du comité international de la Croix-Rouge à Londres pour le rapatriement des prisonniers. Un accord complet s'est fait entre le délégué de la Société des nations et le comité international de la Croix-Rouge. Un procès-verbal consacrant cet accord et réglant la collaboration des deux organismes sera signé mardi matin par MM. Nansen et Ador. MM. Nansen et Frick partiront mercredi matin pour Berlin et se rendront de là à Riga et probablement à Moscou pour activer le rapatriement des prisonniers.

M. Gloor, délégué du Comité international de la Croix-Rouge en Pologne, qui s'est rendu au début de juin dans la région de Kiel, vient de ramener à Varsovic 8 trains d'enfants et de femmes évacués de cette ville. Ces émigrants appartiennent à des nationalités diverses. La mission du Comité international de la Croix-Rouge à Narva, qui dirige l'échange des ressortissants entre la Russie et les pays étrangers, indique les chiffres suivants pour le passage des rapatriés, du 10 mai au 15 juin: 562 Suisses, 7843 Russes, 2731 Allemands, 43 Esthoniens, 3730 Autrichiens, 1608 Hongrois, 17 Italiens, 27 Croates, 12 Belges, 289 Tchèques, 324 Roumains, 5 Serbes, 34 Rouhènes, 1 Turc, 85 Polonais, 52 Ukrainiens, 998 de nationalités diverses.

Les passages augmentent de jour en jour.

Nouvelles religieuses

La paroisse de Lugano

On nous écrit de Lugano: La réorganisation de la paroisse de Lugano, suivant les vues de Mgr Bacciarini, approuvées par le Saint-Siège, entre en vigueur le 1er juillet.

Les trois vicariats urbains, de la cathédrale de Notre-Dame des Anges et de la Madonnella, ont respectivement à leur tête l'archiprêtre Mgr Torelli, M. le chanoine J. Ferregutti et M. le chanoine Lanfranchi. Les vicariats suburbains restent confiés, celui de Massagno à Mgr Petri, chanoine honoraire, et celui de Cassarate au curé Castagnola, don Gilerdini. Chaque vicariat forme une paroisse indépendante; pourtant, les trois curés urbains doivent se réunir, au moins tous les trois mois, pour discuter des intérêts spirituels communs de la ville.

Les trois chanoines curés auront chacun un coadjuteur. Quant aux frais résultant de cette nouvelle organisation, l'évêché y fera face en supprimant deux ou trois stalles de chanoine.

AÉRONAUTIQUE

MM. Naville et Co, éditeurs à Genève, éditent actuellement diverses brochures de vulgarisation sur l'aéronautique.

L'auteur en est un jeune Fribourgeois, M. Fernand Zosso, ingénieur aéronaute diplômé. Son but n'est pas d'exposer des questions nouvelles, mais de répandre de plus en plus dans le public l'aéronautique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Ouagadougou à Naples

Un très violent ouragan s'est déchaîné dimanche sur la ville de Naples. Les dommages sont considérables. Les rues de la ville sont inondées; l'eau atteint une hauteur de 25 cm. Dans la commune de Posellipo, les dommages sont encore plus grands. Suivant les nouvelles de la province de Naples, l'ouragan a causé partout des dégâts considérables.

SUISSE

Tué d'un coup de pied de cheval

A Ruggisberg, Christian Gasser, âgé de 45 ans, a reçu une ruade de cheval dans le bas-ventre. Il est mort quelques heures après l'accident.

Accident de bicyclette

Maurice Clerc, 25 ans, marié, demeurant à Port-Valais, rentrait chez lui, dimanche soir, en bicyclette, et descendait le village des Evouettes, lorsque, par suite du mauvais état de la route détrempée par la pluie, il se fut plus maître de sa machine et fut lancé à un contour contre le piédestal d'une croix. Relevé sans connaissance, avec une fracture du crâne et une épaule brisée, il a succombé lundi matin.

Les victimes de la montagne

La victime de l'accident du Bouveret, Mlle Geller, a eu la nuque brisée, l'épaule démise et la colonne vertébrale rompue par les roches. Sa compagne, Mlle Jaccard, étudiante es-lettres, de La Chaux-de-Fonds, a été frappée de paralysie partielle par la commotion et a perdu l'usage normal de la parole.

ÉTRANGER

La conférence de Boulogne

Boulogne-sur-Mer, 21 juin.

La conférence de ce matin, commencée à 11 h. 30, s'est terminée à 13 h. 35. Le communiqué suivant a été fait:

La séance de Boulogne s'est ouverte à 11 h. 30. Les gouvernements français, italien, anglais, belge et japonais y sont représentés. Le programme de la conférence est fixé de la manière suivante:

1° Question financière: indemnité allemande. 2° Question militaire: désarmement de l'Allemagne. 3° Question d'Orient. 4° Question russe.

La discussion a porté successivement ce matin sur les deux premiers points. En ce qui concerne l'indemnité, les experts financiers ont été chargés d'examiner le projet antérieur et d'apporter à la conférence de ce soir un texte commun. Les marchands Foch et Wilson, assistés des experts militaires, préparent également pour ce soir un projet de notification à l'Allemagne concernant le désarmement tant au point de vue des effectifs que du matériel.

Boulogne-sur-Mer, 22 juin.

Une seconde réunion de la conférence de Boulogne a été tenue, hier jeudi, de 4 à 7 h., à la villa de M. Farjon, maire de Boulogne.

Le comité officiel suivant a été remis à la presse:

La question turque a été envisagée et il a été décidé de maintenir la date du 26 juin primitivement fixée. La conférence a approuvé les mesures militaires arrêtées par les marchands Foch et Wilson pour répondre à la situation dans la région de Constantinople et des Dardéboles.

La décision a été prise ensuite d'appeler à Spa, pour discuter avec les Alliés des questions les touchant directement et qui seraient évoquées au cours de la conférence, les délégués grecs, polonais, portugais, roumains, tchécoslovaques et yougoslaves.

Les marchands Foch et Wilson ont approuvé le texte de la notification des Alliés au gouvernement allemand pour le désarmement, la destruction du matériel de guerre, la réduction dans le plus bref délai des effectifs, prévus par le traité de Versailles, non exécutés ou incomplètement exécutés jusqu'ici.

Paris, 21 juin.

En ce qui concerne la question de l'indemnité allemande, la Conférence a pris connaissance, au début de sa réunion de lundi matin, du rapport préparé par les experts financiers français et anglais et approuvé par les deux chefs de gouvernement. Le projet élaboré par MM. Avenol et Blücher prévoit que l'Allemagne satisfera à ses engagements en trente-cinq à quarante annuités, dont le minimum est de trois milliards de francs. Avec les extensions qui s'y ajoutent, ces annuités dépasseraient une somme bien supérieure aux 120 milliards de francs ou dont il avait été question à la première Conférence de Folkestone. L'Allemagne prendrait l'engagement de payer l'indemnité minimum fixée par les Alliés, mais elle pourrait émettre des emprunts pour une somme supérieure à ce minimum, afin d'arriver le plus rapidement possible. Les gages ne seraient pas les mêmes pour les emprunts qu'elle émettrait en vue du paiement des annuités minimum et pour ceux qu'elle émettrait en vue de se libérer plus rapidement.

Un message de Londres au Temps laisse prévoir que la Conférence de Spa sera ajournée mais, selon toute probabilité, à une date qui ne sera pas postérieure au 13 juillet.

Prochaine offensive bolchéviste

Londres, 21 juin.

Le correspondant du Morning Post à Varsovic télégraphie qu'il est maintenant certain que les bolchévistes vont déclencher une nouvelle offensive contre les Polonais. Dans le milieu de l'été, ils concentreront des forces considérables entre la Bérésina et la Dvina. On estime qu'ils auront en juillet 50 divisions prêtes à être lancées contre les Polonais et 25 autres divisions en réserve.

Elections communales à Berlin

Berlin, 22 juin.

Les élections municipales de Berlin ont eu lieu avec une participation de 55 % des électeurs. D'après les résultats connus jusqu'ici, les socialistes indépendants auraient 87 sièges, les socialistes majoritaires, 38, l'association économique, 10, les radicaux, 16, le Centre, 8, le parti libéral, 37, le parti nationaliste, 26 sièges.

FRIBOURG

MERCREDI, 23 JUN 1920

RÉCEPTION A FRIBOURG

Sa Grandeur Mgr Marius BESSON

EVÊQUE DE LAUSANNE ET GENÈVE

Sa Grandeur Mgr Besson arrivera à Fribourg, demain, mercredi, à 4 h. 23. Une salve de 21 coups de canon marquera l'entrée en gare. Les cloches de la Ville sonneront pendant un quart d'heure, soit de 4 h. 3/4 à 4 h. 5/4.

Mgr Besson sera reçu à la gare par le clergé, les autorités et la population. Un cortège d'honneur l'accompagnera de la gare à la Collégiale de Saint-Nicolas. Formé sur la Place de la Gare, le cortège partira sans retard et suivra les rues de Romont, de Lausanne et du Pont-Muré.

A Saint-Nicolas, Mgr Esseiva, R^me Prévôt de la Collégiale, souhaitera la bienvenue au nouvel Evêque du diocèse. Mgr Besson adressera pour la première fois la parole à ses diocésains. La cérémonie se terminera par le Te Deum et la bénédiction du Saint-Sacrement. Réunion du clergé, à Saint-Nicolas, à 3 h. 45; départ pour la gare, à 3 h. 50.

Les Sociétés de Fribourg sont spécialement invitées à s'associer à ce témoignage de sympathie.

Les bureaux de l'Etat seront fermés, mercredi après midi. Les établissements industriels et financiers de la place, etc., voudront bien accorder à leur personnel qui le désire la facilité de prendre part au cortège.

ORDRE DU CORTÈGE

Un peloton de gendarmes.

1. Ecoles primaires :

- a) Ecole Saint-Georges;
- b) Ecoles primaires des garçons;
- c) Orphelinat de la Ville;
- d) Ecoles primaires des filles.

Union instrumentale.

2. Instituts secondaires de jeunes filles :

- a) Ecole secondaire de jeunes filles;
- b) Le Pensionnat Jeanne d'Arc;
- c) L'Académie Sainte-Croix;
- d) L'Ecole d'infirmières.

3. Instituts secondaires et techniques de jeunes gens :

- a) Ecole professionnelle des garçons;
- b) Le Technicum : Elèves, — Activitas, — MM. les Professeurs;
- c) Institut agricole de Grangeneuve;
- d) Ecole normale de Hauterive : Elèves, — MM. les Professeurs.

4. Congrès et œuvres féminines :

- a) Les Ecoles, l'Orphelinat, le Pensionnat et les Enfants de Marie des Sœurs de Charité;
- b) Les Ecoles et le Pensionnat des Sœurs Ursulines;
- c) L'Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles;
- d) Le Pensionnat de la Visitation;
- e) Les Enfants de Marie de la paroisse Saint-Maurice;
- f) Les Enfants de Marie de Saint-Nicolas;
- g) La Congrégation des jeunes filles allemandes;
- h) La Fraternité de Sainte-Elisabeth;
- i) L'Union des Travailleuses;
- j) Le Marienheim;
- k) La protection de l'Œuvre C. I. de la Protection de la jeune fille.

La Concordia.

5. Œuvres de jeunesse et Sociétés religieuses :

- a) Les jeunes gens de l'Association populaire catholique : Sections de Saint-Nicolas, de Saint-Jean, de Saint-Pierre;
- b) Marianische Jünglings-Kongregation;
- c) La Congrégation du Bienheureux P. Causius;
- d) La Conférence de Saint-Vincent de Paul;
- e) La Confrérie du Saint-Sacrement;
- f) Les Tertiaires de Saint-François.

6. Les Sociétés de la Ville (avec leurs drapeaux) :

- Les Eclairiers, — La Patrie vaudoise, — La Société française de Fribourg, — Le Cartel des Organisations ouvrières chrétiennes-sociales, — Société des Arts et Métiers, — La Freiburgia, — Le Kath. Männerverein, — La Mutuelle, — L'Avenir, — Le Cœcilienverein, — L'Abbaye des Bouchers, — L'Abbaye des Moines, — L'Abbaye des Marchaux, — La Société des Artilleurs fribourgeois, — La Société des Officiers.

7. Les Délégations des cantons diocésains :

- Fribourg, — Genève, — Neuchâtel, — Vaud. a) Société catholique de Moudon;
- b) Délégation des paroisses catholiques de Lausanne;
- c) Délégation de la commune de Chappelle-sur-Moudon;
- d) Comité cantonal et central de l'Association populaire catholique.

8. L'Université :

Sociétés académiques, — Academia, — Les Elèves des Convicts théologiques, — MM. les Professeurs. La musique de Landwehr.

9. Les Autorités :

Le Conseil communal de Fribourg, — Les Conseils paroissiaux de Fribourg, — La Justice de Paix, — Le Tribunal de la Sarine. Les Autorités cantonales dans leur ordre hiérarchique : MM. les Préfets, — MM. les Députés et le Bureau du Grand Conseil, — Le Ministère public, — Le Tribunal cantonal, — Le Conseil d'Etat.

10. Le Chapitre de Saint-Nicolas :

- a) Les Choralistes;
- b) MM. les Vicaires et Coadjuteurs;
- c) MM. les RR. Chanoines;
- d) Mgr Esseiva, R^me Prévôt.

SA GRANDEUR Mgr Marius BESSON évêque de Lausanne et Genève

Un groupe d'anciens gardes suisses pontificaux.

11. Le Clergé :

- a) MM. les RR. Doyens (rochet, camail et barrette);
- b) MM. les Curés et Vicaires (surplis et barrette);
- c) Le clergé régulier : RR. PP. Cordeliers, — RR. PP. Capucins, — RR. PP. du Saint-Sauveur;
- d) MM. les Séminaristes;
- e) MM. les Ecclésiastiques sans surplis.

12. Le Collège Saint-Michel :

- a) MM. les Professeurs, — La Zähringia et la Nuthonia, — Le Collège. Un peloton de gendarmes.

AVIS. — Les groupes arriveront à la place de la Gare à 4 h. 10 et se placeront selon les instructions des Commissaires (brassard blanc et noir) : 1 et 2 à l'Avenue de Pérolles, à droite (côté du Continental), — 3 à 5, sur l'Avenue de Pérolles, à gauche (côté des Pilettes); — 6 à 11 devant la Gare, sur la Place; — 6, 7 et 11, à droite (côté de la Gare des marchandises), — 8 et 9, à gauche (côté de l'escalier).

Tous les groupes, sans exception, marcheront par rang de 6 ou 8 personnes. Les spectateurs stationneront sur les trottoirs et laisseront la chaussée entièrement libre. Le soir, à 8 h., il y aura sérénade sur la Place Saint-Pierre.

Ecoles primaires de Fribourg

Demain, mercredi, à 8 heures, examen de la 5^{me} classe des garçons, école du Bourg (M. Renvey).

La fièvre aphteuse

On a annoncé ce matin à l'office sanitaire cantonal deux nouveaux cas de fièvre aphteuse à Villarepos et un à Bulle.

Nous recevons une correspondance, signée d'un groupe de campagnards d'une localité contaminée. Ces braves gens expriment des doléances qui nous semblent justifiées sur la lenteur avec laquelle est évacuée la viande des animaux abattus. Il y a tout lieu, à cette saison surtout, d'expédier rapidement cette viande. Nos correspondants s'expliquent ensuite sur les difficultés que rencontre, au moment des travaux des fenaisons, l'application, qu'on voudrait stricte, des mesures sanitaires. Ils invoquent l'exemple de la colonie de Bellechasse, où les précautions les plus minutieuses avaient été prises et où l'insidieuse maladie a fini quand même par se propager.

Où va la viande ?

On vient de lire que les campagnards des localités contaminées par l'épizootie voudraient voir plus de célérité dans l'évacuation de la viande des animaux abattus. C'est que, peut-être, on cherche trop loin des débouchés pour cette viande. On en pourrait fort bien débiter davantage à Fribourg. Nous savons que le Département cantonal de l'Intérieur et de l'Agriculture désire satisfaire aux légitimes demandes des consommateurs urbains et empêcher que quelques intermédiaires n'exploitent la situation. Il y a de nouveau, ces jours-ci, quelques plaintes parmi le public, au sujet de la qualité de la viande débitée aux abattoirs.

Carte postale

Demain, il sera vendu, dans les rues de Fribourg, une jolie carte postale, illustrée, en héliogravure, de la maison Sadag, à Genève, reproduisant un portrait au fusain de Mgr Besson, exécuté pour ses paroissiens de Rumine, à Lausanne, par M. Faignet, peintre à Fribourg.

Les cerises au marché de Fribourg

Il n'y avait pas de cerises hier, sur le marché, de nombreux paniers de ces fruits ayant été achetés directement à la gare par les marchands. La préposé au ravitaillement communal, informé de ce fait, en a empêché le renouvellement, et, ce matin, mardi, il y avait des cerises sur le marché.

Le concert de ce soir

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi, qu'aura lieu le concert de bienfaisance dont nous avons parlé la semaine dernière. La beauté et l'élégance du programme, les noms aimés des artistes et le but si sympathique de l'œuvre ne manqueront pas d'attirer tout Fribourg. La Grenette verra ce soir l'auditoire des grands jours.

Football

L'équipe d'Internat Technicum a battu, dimanche, F. C. Daillettes 1, par 2 goals à 0.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La conférence de Boulogne

Boulogne, 22 juin. (Havas.) — Les délégués des grandes puissances ont décidé que leurs pays seraient désormais représentés à Berlin, non plus par des chargés d'affaires, mais par des ambassadeurs, dès avant la conférence de Spa. Les ambassadeurs n'ont pas encore été désignés. Ils auront à rejoindre leur poste pour le 1^{er} juillet.

La conférence de Spa demeure, pour le moment du moins, fixée au 5 juillet. Elle sera même élargie par la convocation de nouveaux délégués alliés.

On pense que la conférence de Boulogne durera jusqu'à ce soir, mardi.

Boulogne, 22 juin.

(Havas.) — Hier soir, après le dîner, les plénipotentiaires alliés ont assisté à la soirée organisée au Casino. MM. Millerand et Lloyd George et le maréchal Foch ont été chaudement acclamés par l'assistance. Ils ont quitté la salle vers 11 heures. Ils ont fait à ce moment une promenade dans le jardin du Casino, brillamment illuminé, et où une fête était donnée par les Boulognaises en costume local. La foule les a entourés et leur a fait une chaleureuse ovation; après quoi, ils sont rentrés à l'hôtel.

Paris, 22 juin.

(Havas.) — Le correspondant de l'Echo de Paris, Pertinax, télégraphie de Boulogne à ce journal :

M. Millerand n'a pas varié de la ligne de conduite fixée à San-Remo; obtenir que, s'il est nécessaire, l'Allemagne soit contrainte par la force à l'accomplissement de ses promesses; autoriser de nouvelles occupations territoriales pour obliger l'ennemi d'hier à tenir ses promesses.

M. Millerand portait sa ligne de conduite sur un point essentiel. Quand le nouvel arrangement financier sera signifié au gouvernement de Berlin, on lui fera connaître du même coup que s'il n'acquiesce pas aux versements prévus, s'il fait preuve de mauvaise volonté, les Alliés s'empareront de ses douanes et de ses recettes. Autant dire que l'emprunt international sera engagé sur les recettes douanières du Reich.

D'autre part, Pertinax donne les renseignements suivants sur l'augmentation que réclament les Italiens de la part qui leur a été allouée sur les réparations. Ils ne demandent pas la révision du pourcentage qui attribue 55 % des paiements allemands à la France et 25 % à l'Angleterre. Ils essayent d'établir en leur faveur une proportion. Leurs engagements devraient être, relativement aux engagements français et anglais, dans la proportion de 20 à 55 et de 20 à 25 respectivement.

La-dessus, la controverse a été âpre. Du côté français, on a répondu que quel que pût être, en équité, le bien-fondé des réclamations italiennes, le traité de paix ne les justifie pas. Il établit des catégories de dommages et rien de plus, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on peut de bouleverser de fond en comble.

Le comte Sforza, assisté de ses collaborateurs, a répliqué en faisant état des 30 milliards de pensions militaires auxquels le gouvernement de Rome ne peut faire face avec ses propres ressources.

On lui a répliqué en parlant des annexions territoriales que l'Italie vient de réaliser et qui ne peuvent être comparées à la restitution de l'Alsace-Lorraine, la France n'ayant fait que retrouver d'anciennes mises de fonds.

L'affaire devait être reprise ce matin, mardi, mais il est définitivement probable qu'elle ne sera pas réglée pour le moment.

M. Lloyd George et Krassine

Londres, 22 juin. (Havas.) — Le Daily Herald croit savoir que les négociations de M. Lloyd George avec Krassine ont abouti à une crise. Il se peut, précise ce journal, que les pourparlers soient rompus, que Krassine quitte Londres et que la guerre contre les soviets soit reprise.

M. Lloyd George insiste pour que les négociations se poursuivent. Le gouvernement des soviets promet des compensations jusqu'à la limite extrême des intérêts financiers britanniques en Russie.

Krassine a offert de discuter la question à une conférence de la paix, mais la réponse de M. Lloyd George à cette offre équivaut à peu près à un ultimatum.

Les Anglais en Mésopotamie

Londres, 22 juin. (Havas.) — Le Daily Express assure que le cabinet a décidé d'établir un royaume arabe en Mésopotamie, dans quatre ans, s'il y a un accord dans cet intervalle des garnisons britanniques et d'y organiser une armée et une police indigène.

Les hauts traitements dans la République française

Paris, 22 juin. (Havas.) — La Chambre, au cours de la discussion du budget des finances, a adopté un relèvement des crédits de frais de représentation, de 900,000 francs pour le président de la République, de 60,000 francs pour chacun des présidents des deux Chambres, de 30,000 francs pour chacun des trois maréchaux de France.

La conférence du Rhin

Strasbourg, 22 juin. (Havas.) — La conférence du Rhin, prévue par le traité de Versailles, s'est réunie et a tenu deux séances dans l'ancien palais impérial. La conférence a été présidée par M. Clavelle, ancien ministre.

L'Allemagne était représentée par 5 délégués et 2 secrétaires.

L'Angleterre, la Belgique, l'Italie et la Suisse étaient également représentées.

La Hollande n'a envoyé aucun délégué.

La conférence maritime internationale

Gênes, 22 juin. (Havas.) — Dans la séance de l'après-midi d'hier, lundi, la conférence des marins, sur le rapport de M. Barlow, président du comité de sélection, a approuvé à l'unanimité la composition des commissions chargées de la question de l'emploi des enfants au-dessous de 14 ans et du statut international des marins.

M. Fontaine, premier délégué du gouvernement français, a proposé que la conférence fasse parvenir au Parlement italien qui se réunira dans quelques jours, ainsi qu'à tout le peuple italien, des salutations. La proposition a été acceptée avec acclamations.

La séance a été levée.

Le nouveau gouvernement allemand

Berlin, 22 juin. (Wolff.) — L'attitude définitive du gouvernement sera décidée dans une conférence du cabinet avec les chefs de partis, laquelle aura lieu sans doute aujourd'hui, mardi.

Le nouveau Reichstag allemand

Berlin, 22 juin. (Wolff.) — Les journaux, en général, accueillent favorablement la formation du cabinet.

Le nouveau Reichstag allemand

Berlin, 22 juin. (Wolff.) — Les journaux, en général, accueillent favorablement la formation du cabinet.

Le nouveau Reichstag, dont la réunion est prévue pour le 24 juin, n'aura sans doute qu'une courte session et liquidera les travaux préparatoires nécessaires.

Le Reichstag s'ajournera sans doute vendredi et peut-être même jeudi, afin de pouvoir reprendre ses travaux probablement dès mardi prochain.

A cette date, le nouveau cabinet se présentera et demandera la confiance de la Chambre.

En Irlande

Londres, 22 juin. (Havas.) — Hier, lundi, les troubles ont continué à Londonderry.

Un grand nombre de fenêtres ont été brisées. Deux maisons ont été pillées. Des policiers ont été malmenés. Les pompiers, occupés à arrêter l'incendie d'un magasin, ont été attaqués, rousés de coups et obligés de se réfugier dans une caserne de pompiers.

La foule a détruit les pompes à incendie et la ville est maintenant sans défense contre l'incendie.

De bonne heure, ce matin, mardi, un des chefs des volontaires irlandais, en retournant chez lui, a essuyé deux coups de feu. Il a été grièvement blessé.

Lorsque le train de Dublin est arrivé à Londonderry, les sim-fineers ont entouré la gare, mais la police les a empêchés d'attaquer le train. De nombreux coups de feu ont été tirés. Un homme a été blessé et jeté dans la rivière, d'où il a été sauvé par la police.

On s'attend à ce que la loi martiale soit proclamée.

Démenti

Rome, 22 juin. L'agence Stefani déclare que les nouvelles publiées par quelques journaux, au sujet du total des dommages de guerre de l'Italie, dont l'évaluation est actuellement l'objet d'une enquête de la part des experts, sont dénuées de tout fondement.

Le prince héritier de Roumanie au Japon

Osaka, 22 juin. (Havas.) — Le prince héritier de Roumanie est arrivé dans cette ville.

Exportation interdite

Paris, 22 juin. (Havas.) — Un décret publié par le Journal officiel prohibe la sortie, ainsi que la réexportation, ensuite d'entrepôt, de dépôt, de transit et de transbordement, de l'osier brut ou noué. Des exceptions à ces dispositions pourront toutefois être autorisées dans des conditions qui seront déterminées par le ministre des finances.

Le prix du coton baisse

New-York, 22 juin. (Havas.) — Les prix ont baissé hier, lundi, de 95 à 105 points sur le marché des cotons.

Tremblement de terre

Rome, 22 juin. (Stefani.) — Les journaux apprennent qu'un tremblement de terre a été ressenti à Cassina, à Caserta et à Aquila. Il n'y a pas eu de victime, ni de dégâts.

Inondations à Naples

Rome, 22 juin. (Stefani.) — Des inondations ont eu lieu à Naples, mais les dernières informations disent qu'il n'y a eu aucune victime, mais que les dégâts matériels sont considérables.

En conseil de guerre

Marseille, 22 juin. (Havas.) — Le conseil de guerre de la 15^{me} région a condamné lundi à 5 ans de réclusion le caporal-aviateur Trepp, sujet suisse, qui, le 4 mars 1918, a étranglé à Menton sa belle-mère, avec laquelle il vivait en mauvaise intelligence.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 22 juin. Le Conseil national poursuit le débat sur la gestion. M. Zimmerli rapporte, M. Graf demande où en est la question de l'augmentation de la subvention à l'école primaire. M. Chuard, conseiller fédéral, s'exprime sur la question de l'enseignement national à l'école, question délicate, dit-il, qui doit être mûrement étudiée. Il en est de même de celle d'une plus forte subvention à l'école primaire. Le Conseil des Etats vote le projet de retraite pour les conseillers fédéraux.

Mgr BESSON à Berne

Berne, 22 juin. Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, a fait, hier, une visite au Conseil fédéral; il a été reçu par M. Motta, président de la Confédération, et par M. Musy, conseiller fédéral.

A midi, Mgr Maglione, représentant du Saint-Siège, a donné un déjeuner en l'honneur de Mgr Besson; le soir, M. Musy, conseiller fédéral, a donné un dîner. La députation fribourgeoise fera de même ce soir, mardi.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville. — Ce soir, à 8 h. 30 précises, assemblée générale.

Société de gymnastique, La Freiburgia. — Les membres honoraires, passés et libres ainsi que les amis de la Société qui désirent l'accompagner au concours cantonal de gymnastique à Châtel-Saint-Denis, du 26 au 28 juin, sont priés de s'annoncer mercredi et vendredi soir à la Halle des Grand'places où ils peuvent prendre connaissance de l'ordre journalier et du programme général du concours.

Lundi, 28 juin, après midi, excursion par Neveu-Montreux-Montreux-Bulle et rentrée à Fribourg à 19 heures 54. Coût du voyage, carte de fête et train : 35 fr.

Société des sous-officiers. — Les membres de la société sont priés d'assister en uniforme (lépi) à la réception de Mgr Besson. Rassemblement à la gare de Fribourg, selon les indications ultérieures qui seront données par le comité chargé de l'organisation de la cérémonie. — Le Comité.

Gemischter Chor. — Heute Abend, keine Uebung.

Organisations chrétiennes-sociales

Les membres des organisations chrétiennes-sociales désirent participer en grand nombre, demain après midi, à la manifestation organisée en l'honneur du nouveau Pasteur du diocèse. Ils seraient heureux d'obtenir de leurs employeurs le congé nécessaire pour prendre part au cortège de réception de Monseigneur.

Le rendez-vous des membres des groupements chrétiens-sociaux pour le départ du cortège est la place de la gare, le long du chemin allant aux Pilettes.

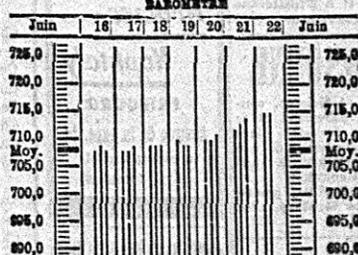
Changes à vue de la Bourse de Genève

	Demands	Offre
Paris	44 12	45 13
Londres (lire st.)	21 75	22 18
Allemagne (marc)	14 65	15 65
Italie (lire)	33 10	34 10
Autriche (couronne)	9 45	4 85
France (couronne)	12 50	13 30
New-York (dollar)	5 37	5 67
Bruxelles	46	47
Madrid (peseta)	91 52	92 32
Amsterdam (florin)	197	198
Pétrograd (rouble)	6 15	7 25

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 22 juin

BAROMÈTRE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 22 juin, midi.

Nuageux; assez chaud; vent faible du sud-ouest.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes Valériane-Houblon

— ZYMA —

Entièrement inoffensives.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies

†
Monsieur Vincent Kessler, casernier, et ses enfants : Maria, Joseph et Alfred, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur chère épouse et mère
Madame Véronique KESSLER
née Rolle
décédée subitement, le 21 juin, à l'âge de 62 ans.
L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Jean, mercredi, à 8 h. 3/4.
Domicile mortuaire : Caserne de la Plancher.

†
La Société d'ornithologie et d'aviculture de Fribourg
a le regret de faire part de la mort de
Madame Vincent KESSLER
épouse de son dévoué président
L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Jean, mercredi, à 8 h. 3/4.
Domicile mortuaire : Caserne de la Plancher.

†
Monsieur Margueron, député, à Cottens; les Révérends Seurs Germaine et Marie-Marguerite Margueron, à Bulle et à Fribourg; Mlle Léonie Margueron; MM. Léon et Edouard Margueron et leurs familles; Mme Marie Rey-Margueron et son fils, à Cottens; M. Auguste Dougoud-Margueron et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mademoiselle Julie MARGUERON
de Cottens
leur fille, sœur, belle-sœur et tante, décédée pieusement, le 20 juin, munie des sacrements. L'enterrement aura lieu mercredi, 23 juin, à 9 heures, à Autigny.

D' PLANCHEREL
absent
à partir du 23 juin

Représentant
Exclusivité pour le canton serait donnée à repr. sérieux, muni de bonnes références et certificat. Art. de toilette américain de grande valeur.
Adr. offres à Case postale 18924, Plainpalais, Genève. 5711

Ch. Demierre
Médecin-dentiste
BULLE
de retour

ON DEMANDE
femme de chambre
au courant du service, pour deux personnes. Gages de 60 à 70 fr. suivant capacité. Excellentes références exigées. 5714
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 5134 F.

Une demoiselle
de magasin
demande place
S'adresser sous chiffres P 5572 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5729

PERSONNE
honnête et sérieuse, connaissant l'allemand et le français, demande place comme demoiselle de magasin, pour tout de suite ou date à convenir.
Adresser offres, poste restante Grolley, sous chiffres E. B. 5742

Papiers peints
Toujours grand choix, à des prix sans concurrence, chez **Fr. BOPP**, meubles, Fribourg, rue du Tir, 5, 5166 Téléphone 7.63

MODÉS
et
Chapellerie
Vve Thalman-Schaffner
2, Route des Alpes, 2
Téléphone 7.41
Réparations — Deuil

MODISTE
capable, demande place pour le 1^{er} septembre ou à convenir. 5575
S'adresser par écrit sous P 5434 F à Publicitas S. A., Fribourg.

VENTE
Pour cause de départ, il sera vendu aux enchères publiques, le **jeudi 24 juin**, des **10 heures du matin**, rue de Fribourg, No 6, à **Vevey-Plan**:
1 machine à percer à colonne, 1 enrouleur, 2 soufflets, 1 plaque, 1 fournaise en fonte à deux feux, 1 machine à refondre, 1 machine à cintrer, 1 cône, 1 plaque à étamer, 4 états, 3 filières avec tarand, mar-taux de forge, pinces, clefs à fourches (dont anglaises), 1 potager à gaz à 4 trous et four, quelques roues d'occasion, fers à cheval, clous, boulons, 2 essieux, houille de forge et différents outils qu'il serait trop long de détailler. 5751
Par ordre : **A. Jordan**, agent d'affaires, à Vevey.

Riche Assortiment
en
Habits lavables
pour enfants
PRIX
très avantageux.
Kräner-Naphtaly
FRIBOURG
Avenue de la gare, 34
(à côté de l'hôtel Terminus)

ON DEMANDE
un local ou petit
appartement
au rez-de-chaussée, dans la ville de Fribourg ou aux environs.
S'adresser sous chiffres P 5583 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5741

A vendre, en l'île-Savoie,
pour 25,000 fr.
propriété agricole
comportant habitation et dépendances avec 3 hect. 75 a. de terres.
S'adresser à **MM. Bernard et Corinay**, résideurs à Genève, Rue du Rhône 1. 5712

JE SUIS ACHETEUR
de **poussines**
nées en 1919 et 1920.
Adresser les offres sous P 5434 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Grand assortiment
de faux-cols, dans tous les genres; cravates nouveautés; boutons de chemises et bretelles
PRIX AVANTAGEUX
P. ZURKINDEN, Place Saint-Nicolas, 71
FRIBOURG

VEVEY Rue Louis-Mayer **VEVEY**
DU 19 JUIN AU 5 JUILLET
EXPOSITION
de **FOURS ELECTRIQUES**, de **FOURS A GAZ** et de **MACHINES EN EXPLOITATION** utilisées dans la
Boulangerie moderne
Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir. P 65212 L 5720
PRIX D'ENTREE : Fr. 1.20

Route interdite
Vu l'extension de la fièvre aphteuse qui se propage chez nos voisins, les Communes de Courton et Misery avisent le public que la route Cantonale est interdite depuis Donatyre ainsi que les chemins et sentiers qui ont accès aux deux villages mentionnés.

Couturière
pour Dames bien expérimentée, trouverait bonne place stable et bien rétribuée dans magasin de confections, comme **VENDEUSE**.
Offres avec références et prétentions de salaire sont à adresser sous P 1834 B, à Publicitas S. A., Bulle (Gruyère).

CONCERT
au Temple réformé de Fribourg, **jeudi 24 juin**, à 8 h. du soir, au faveur des Suisses, à Vienne, initié par **Mlle Georgette BOSSERT** de Bâle (soprano, avec le concours de **Mlle Henriette de ZABUESNIG**, de Munich (contre-alto), et de **M. M. LEU**, de Fribourg (orgue).
Larmes cachées
Vœu du Pélerin
Nul ne le sait, nul ne le devine
Le soir
L'ange, duo
Solo d'orgue, Pastorale en G-mol
A la musique
Tu es la paix
Aurore du soir
Ave Maria
Amour, duo
Programmes à 1 et 2 fr., servant comme billets d'entrée. — Location dès mercredi, chez **M. Vonderweid**, magasin de musique. 5758

Uniquement
la marque :
Deux Mineurs
garantit l'authenticité du véritable
Savon au Lait de Lis
BERGMANN
très apprécié par sa pureté, son valoué et son fort rendement. Par l'emploi journalier disparaissent toutes les impuretés de la peau. C'est encore toujours un moyen efficace d'obtenir un teint pur et délicat. — En vente partout.
BERGMANN & Co, ZURICH
Le morceau Fr. 1.20

Vous trouverez au magasin des ventes de stocks à Avenches
Chaussures américaines, qualité garantie, du 39 au 43, la paire à Fr. 32.—
Complets de travail > 19.75
Complets de travail, imperméables, > 19.75
Belles pèlerines caoutchouc > 45.—
Couvertures de cheval > 16.50
Couvertures de cheval > 45.—
Couvertures de laine pouvant servir à la confection d'habillements, manteaux, robes, etc. Fr. 15 et 16.50
Belles chaussettes pure laine, la p. Fr. 3.85
Chaussettes coton > 1.95
Camisoles et caleçons, belle qualité, depuis 5 à > 9.—
Bretelles caoutchouc > 4.25
Mallots à manches courtes > 6.—
Bonnets de travail > 8.75
Pantalons > 15.50
Vestons kaki > 22.50
Beaux mouchoirs de poche, la douz. > 8.—
Eponges, torchons, linges toilette, cravates, etc. > 5.257

COULEURS
préparées et en poudre
VEBNIS
pour meubles et voitures.
Huile de lin et huile pour machines
Teintures pour étoffes
Droguerie CHRISTINAZ
67, rue de Lausanne, 67, FRIBOURG

Pour le Collège

1 lot drap bleu marin 140 cm. solide milaine Le mètre 9.80	1 lot drap bleu marin 1 ^{re} qualité largeur 140 cm. Le mètre 16 fr.
--	---

1 lot superbe
drap sergé, bleu marin
140 cm., le mètre **26 fr.**

Paul BRUNSCHWIG
Pérolles, 10 Fribourg

HARNACHEMENTS
américains, état neuf, provenant des stocks d'armées.
Harnachement complet, état neuf, collier avec selle et feutre, cuir noir très fort, traits cuir et chaînes, avaloir, guides, faux collier. Valeur réelle actuelle Fr. 350. Prix Fr. 140 pour les membres des sociétés d'agriculture.
Harnachements demi-luxe, valeur 500 fr. pour 300 fr. **OCASION** Valeur 120 fr. pour 96 fr.
Des spécimens de différents genres sont exposés dans les magasins de la Fédération des Syndicats agricoles, à Pérolles, Fribourg.
Les Sociétés ou Syndicats qui désiraient recevoir un échantillon de ces colliers en dépôt, peuvent le demander à l'Office commercial, 9, rue Université, à Fribourg.
Nous garantissons que ces harnachements ne blessent pas les chevaux. Nous sommes d'accord de remettre à l'essai tout harnachement qui nous sera demandé et de le reprendre dans les huit jours, s'il ne donnait pas entière satisfaction. P 5453 F 5599

EXTRAORDINAIRE
Cordes
Un stock considérable provenant de la marine anglaise sera vendu mercredi le 23 juin, place du baromètre; samedi le 26 juin, vis-à-vis du Gothard, à des prix extraordinaires de bon marché.
Par la même occasion il sera mis en vente
100 douzaines Cannes
fantaisie de montagne
à choisir au prix de Fr. 1.50 et 1.— ainsi que des filets de marché et des gamelles militaires. 5727

A vendre
Bel et grand immeuble, 3 grands logements et 2 magasins, situation centrale, vue imprenable. Un logement libre pour le 25 juillet 1920. 5739
S'adresser à **L. BAUDERE**, Agence Immobilière, av. du Midi, 7, Fribourg. Tél. 4.75.

Deux bons chevaux
sont à vendre, au choix sur cinq, chez **Louis Hayer**, Chésolette. 5708

Sirop „Esca“ (Sirop au Sulfoglycol et Hypophosphites). Remède excellent et d'un goût agréable contre la toux, catarrhe des bronches et affections pulmonaires. Préviend adultes et enfants contre toutes affections des voies respiratoires, pendant les changements brusques de température et la saison froide.
En vente dans toutes les pharmacies. — Prix du flacon original : Fr. 4. Pour le gros, s'adresser : 13, Avenue de la Harpe, Lausanne. 5614-833

LA
Banque de Dépôts et de Crédit
18, rue de Besse - GENÈVE - 10, rue Diday
bonifie actuellement
5 3 0
4 0
sur Dépôts à un an et au delà
(certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)
Traite aux meilleures conditions
toutes affaires de banques

LES BUREAUX DES BANQUES
faisant partie de l'Union des banques de la place de Fribourg
seront fermés
mercredi après midi 23 juin
à l'occasion de l'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur HESSON.

GRAND CHOIX
d'Articles de ménage
Porcelaine, Faïence, Poterie, Verrerie
Coutellerie, Brosses, Articles en bois
Services de table pour 6 ou 12 personnes
Services à thé et à café
PRIX MODÉRÉS
„AU DOCK“ Böhme & Co
Rue de Romont, 20 Fribourg de la Banque.
Un cours de peinture sur porcelaine est donné tous les jeudis; se renseigner au magasin.

COMMUNE DE GUIN
Terrain à bâtir
Le conseil communal de Guin offre en vente, par voie de soumission, une parcelle de terrain d'environ 1400 m², sise sur la route cantonale, au milieu du village de Guin.
Cette parcelle de terrain est admirablement située, à proximité de la gare. Place tout indiquée pour bâtir.
Pour renseignements s'adresser à **M. Fasel KONRAD**, conseiller communal, à Guin.
Offres par m² ou prix à forfait sont à envoyer jusqu'au **3 juillet**, à 6 heures du soir, au président communal, M. Jean Zurkinden.
Le conseil communal se réserve la ratification de vente par l'assemblée communale et du Conseil d'Etat.
Guin, le 18 juin 1920. 5740
Le conseil communal

Concours pour pont en béton armé
LA MUNICIPALITE de PAYERNE
met au concours les travaux pour l'exécution d'un pont en béton armé en arc de 27 mètres d'ouverture sur la Broye, à Payerne, suivant projet déjà établi dans ses détails. Largeur du pont : 9 mètres avec trottoirs.
Les conditions et le projet déposent au bureau de **M. Deluz**, ingénieur, Avenue Juste Olivier, No 11, à Lausanne, où ils peuvent être consultés dès le 22 juin, dans la matinée.
Les offres affranchies et portant la suscription « Soumission pour pont sur la Broye » seront remises au Greffe municipal pour le **2 juillet, à 9 heures du matin**.
Greffe Municipal.

Publicité en Espagne
Pour faire, en Espagne, une publicité efficace, adressez-vous à **PUBLICITAS S. A.**, qui, établie depuis de longues années dans ce pays, est à même d'effectuer toute réclame dans les conditions les plus avantageuses.

Tirs obligatoires
La Société de tir **Evénissens-Postaux** organise des tirs obligatoires les **dimanches 20 et 27 juin**, de midi à 7 heures, au **Stand de Rossens**. Livrets de service et de tir indispensables. 5614-833
LE COMITÉ.

NOUS OFFRONS :
Pneus américains, toutes dimensions.
Vélos neufs, depuis 200 fr.
Accessoires pour autos, motos et vélos.
P^r réparations au plus bas prix.
Moto « Scott », 1^{re} marque anglaise.
« Rover », 4 vitesses.
Réparations - Revélions - Vulcanisation
Travaux mécaniques en tous genres
Demandez nos prix et conditions de paiement. P 10047 F 5541
HENSELER & PERNET
Rue du Nord, FRIBOURG

Machines de Fenaïson
Marques « Stalder », « Helvetia », « Cormick », Fauchaises, Faneuses, Râteaux-fane, Râteaux à cheval et à main; moulins à aiguiser, etc.
Machines en magasin. Huile fine et ordinaire.
Aimée Hongard, Cycles et machines, Sales, Sarine. 5680

JEUNE FILLE
est demandée pour un buffet de Gare, aux environs de Fribourg.
Bons gages. 5743
S'adresser sous chiffres P 5583 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ITALIEN
Répétitions latines et grecques. Conversations-Traductions. 5745
S'adresser tout de suite à Pension Andrey.

On offre
chambre et pension à la campagne, p^r séjour d'été; prix et pension selon entente. — S'adresser: Poste Arconcel. 5749

Une tailleuse diplômée
demande place, dans un atelier de couture.
S'ad. sous P 5573 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande
pour un magasin, un garçon libéré des écoles.
S'adresser sous chiffres P 5413 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5555

ON DEMANDE
une jeune fille
de 18 à 20 ans comme soubrette et aide de ménage.
S'adresser sous chiffres P 5466 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Triplés votre capital
en achetant de
Beaux domaines
en France
sud-ouest, très fertiles, de toutes grandeurs, et se prêtant à toutes cultures. Grandes facilités de paiement. Demandez en toute confiance la liste de tailles avec prix à **Viret-Turin**, Avenue d'Echallens 56, Lausanne. 5174

A VENDRE
une belle truie
portante de 13 semaines, chez **Aloys Zehntner**, rue Samaritaine, 25.

Mayens de Sion
Alt. 1300 m.
Hôtel de la Forêt
Séjour recommandé.
Prix modérés.

A VENDRE
2 beaux porcs
de 4 mois, chez **Louis Mivelle**, au Champ des Cibles, 39, Fribourg.

A vendre la récolte d'un très
grand tilleul
S'adresser sous chiffres P 5578 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5737

A VENDRE
un char à un cheval
S'adr. à **Léon Jungo**, Remparts, Fribourg.

A vendre
8 petits porcs de 6 semaines et un de 6 mois.
Joseph Beckler, Belfaux, Fribourg. 5722

PLAQUES PHOTO „COURONNE“
la meilleure marque
65x9, 9x12, 10x15, 13x18
2.75 5.— 7.25 9.50
Paul SAVIGNY & Co,
59, Boulevard de Pérolles, 59
Fribourg. Tél. 177.

COGNACS
spéciaux pour malades et convalescents
RHUM
KIRSCH
GENTIANES
Liqueurs de choix
Prix très avantageux
Grande Droguerie Centrale
Bourgnonch & Gottrau
Fribourg.
(au haut de la
rue de Lausanne)

Haite pour les taons
VIENT D'ARRIVER
Droguerie LAPP
FRIBOURG